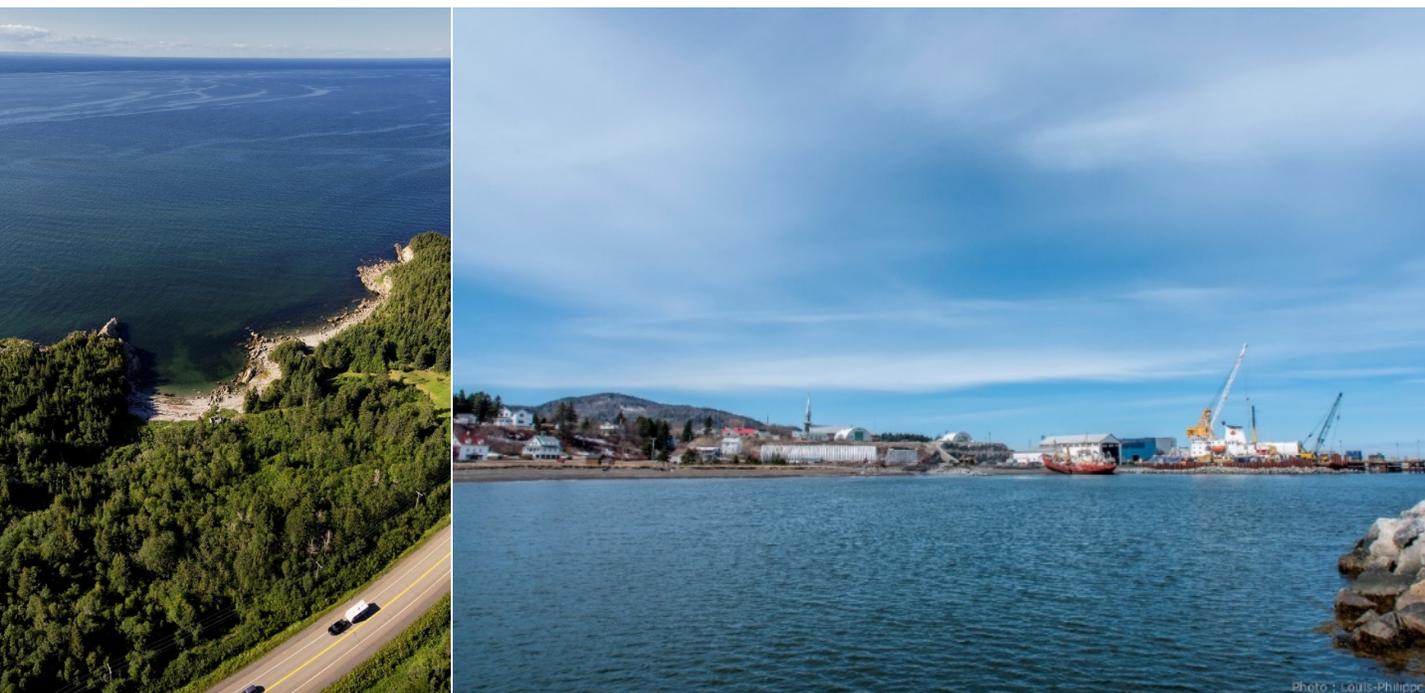


## 4.6.11 Unité géographique d'analyse # 11 : Grands Méchins



© Robert Baronnet – Studio du ruisseau Chantier maritime Verreault, Les Méchins © Louis-Philippe Cusson

## 4.6.11.1 Caractéristiques propres au territoire

L'UGA numéro 11 est celle de la rivière des Grands Méchins. Elle comprend une partie des municipalités de Sainte-Félicité, de Saint-Jean-de-Cherbourg, de Saint-Adelme, de Grosses-Roches et des Méchins, en Matanie, ainsi qu'une partie de la municipalité de Cap-Chat, en Haute-Gaspésie. Elle recoupe plusieurs bassins versants principaux : des Lefrançois, Jaco-Hugues, du Cap, à Sem, de la Vapeur, des Grosses Roches, des Petits Capucins, à Pierre, à la Loutre, des Grands Capucins et des Grands Méchins. Sur le plan économique, cette UGA riveraine du Saint-Laurent se distingue par la quasi-absence d'activités agricoles et la présence d'un chantier maritime aux Méchins. Elle présente des paysages forestiers et maritimes typiquement gaspésiens.

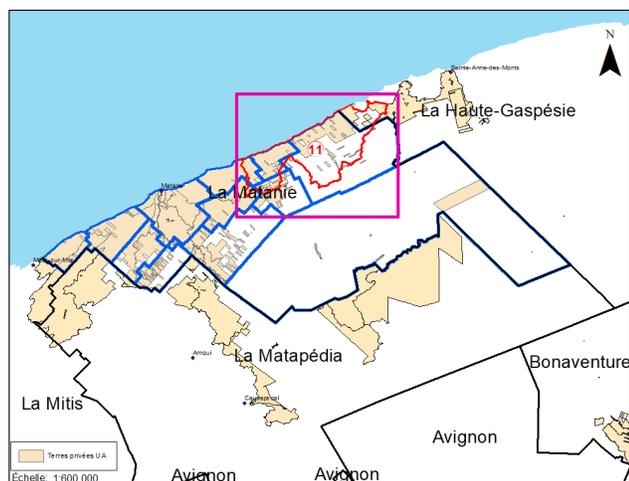


Figure 121 : Localisation de l'UGA # 11 : Grands Méchins

Superficie totale de l'UGA #11 : Grands Méchins  
386,33 km<sup>2</sup>

Terres privées  
217,47 km<sup>2</sup> (56,3%)

Terres privées par MRC

La Matanie	La Haute-Gaspésie
188,46 km <sup>2</sup>	29,01 km <sup>2</sup>

Figure 122 : Superficies de l'UGA # 11 : Grands Méchins

#### 4.6.11.2 Utilisation du sol de tenure privée

Le territoire de l'UGA des Grands Méchins est presque complètement forestier. Seulement 2 % de la superficie des terres privées est occupée par des activités agricoles, avec un seul producteur à l'intérieur de la zone agricole permanente aux Méchins.

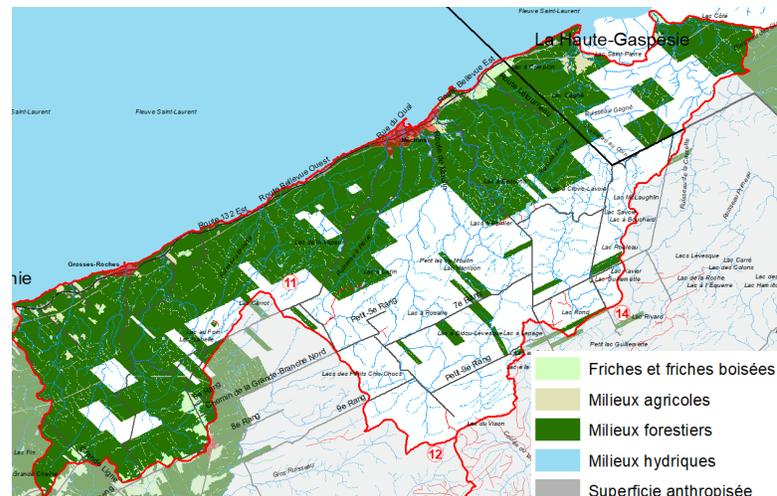
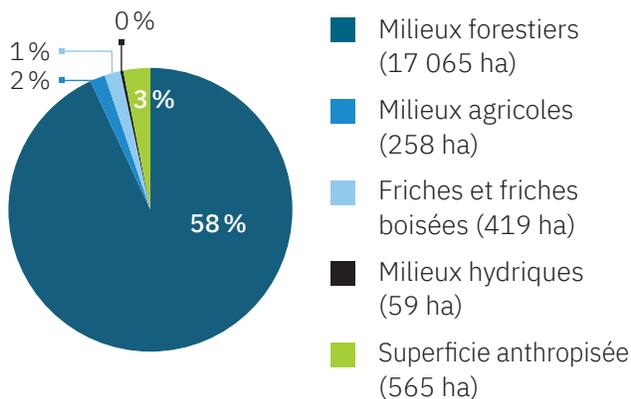


Figure 123 : Types d'utilisations du sol de tenure privée de l'UGA # 11 : Grands Méchins (données pour la MRC de La Matanie seulement)

#### 4.6.11.3 Pressions

Les données de CIC ne couvrant pas toute cette UGA, la MRC n'a pas été en mesure d'avoir un portrait complet des pressions exercées sur les milieux humides et hydriques du territoire. En contrepartie, il y a lieu de croire que ces pressions sont généralement très faibles ou ponctuelles.

D'autre part, l'exercice d'analyse du réseau routier a pu démontrer une densité de ponceaux de 0,64 ponceau/km linéaire de cours d'eau et une densité de chemins de 2,07 km/km<sup>2</sup>, soit dans les moyennes du PRMHH au complet.

**Tableau 89 : Données relatives au réseau routier de l'UGA # 11 Grands Méchins**

Longueur des routes pavées (km)	54,62
Longueur de routes non pavées (km)	149,07
Longueur des chemins forestiers (km)	595,87
Longueur totale du réseau routier (km)	799,56
<b>Nombre de ponceaux (potentiel)</b>	<b>468</b>

Source : Réseau routier – AqréseauPlus, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)

#### 4.6.11.4 Milieux hydriques

L'UGA Grands Méchins comprend plusieurs cours d'eau dont les principaux sont le ruisseau Jaco-Hughes, le ruisseau des Grosses Roches, le ruisseau à la Loutre, le ruisseau à Sem, le ruisseau de la Vapeur, le ruisseau à Pierre, la rivière des Grands Méchins, la rivière des Lefrançois, la rivière des Grands Capucins et le ruisseau des Petits Capucins. Quant aux lacs, ils sont de petites superficies. Situés aux Méchins et à Grosses-Roches, en territoire public, les lacs au Foin, Isabelle, Xavier et Guillemette sont les principaux plans d'eau.

**Tableau 90 : Caractéristiques des milieux hydriques de l'UGA # 11 : Grands Méchins**

Longueur de cours d'eau permanents (km)	301,20
Longueur de cours d'eau intermittents (km)	430,77
Milieux hydriques surfaciques (lacs) (ha)	136,74
Milieux hydriques surfaciques (rivières) (ha)	0

#### 4.6.11.5 Milieux humides

Un total de 465 hectares de milieux humides sont présents dans l'UGA Grands Méchins, selon les données de milieux humides potentiels (MELCC, 2019). Les marécages arborescents forment le type dominant mais on retrouve aussi une grande quantité de tourbières boisées minérotrophes. Les autres types de milieux humides sont tous présents, à des niveaux plus faibles.

En raison de la topographie et de l'absence de plaine littorale, la superficie occupée par les milieux humides de cette UGA est plus faible qu'ailleurs, avec 2,47 % de ces milieux en terres privées (4,43 % pour l'ensemble du territoire). Ces milieux humides sont situés un peu partout sur le territoire, avec une concentration plus forte au sud du territoire (forêt publique).

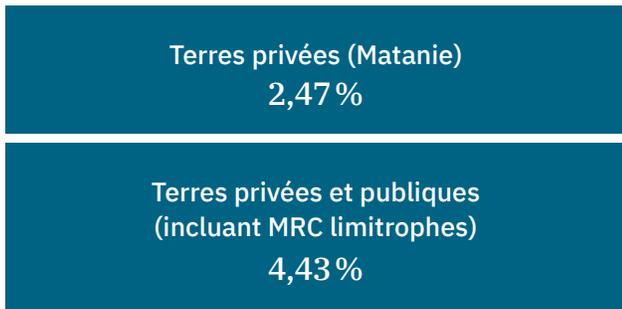


Figure 124 : Pourcentage de milieux humides dans l'UGA # 11 : Grands Méchins

Tableau 91 : Milieux humides de l'UGA # 11 : Grands Méchins

Type de milieu humide	Superficie dans les terres privées de la MRC de La Matanie (ha)
Eau peu profonde	26
Marécage	1
Marécage arborescent	244
Marécage arbustif	38
Milieu humide	2
Tourbière boisée ombrotrophe	1
Tourbière boisée minérotrophe	124
Tourbière ouverte ombrotrophe	4
Tourbière ouverte minérotrophe	25
<b>Total</b>	<b>465</b>

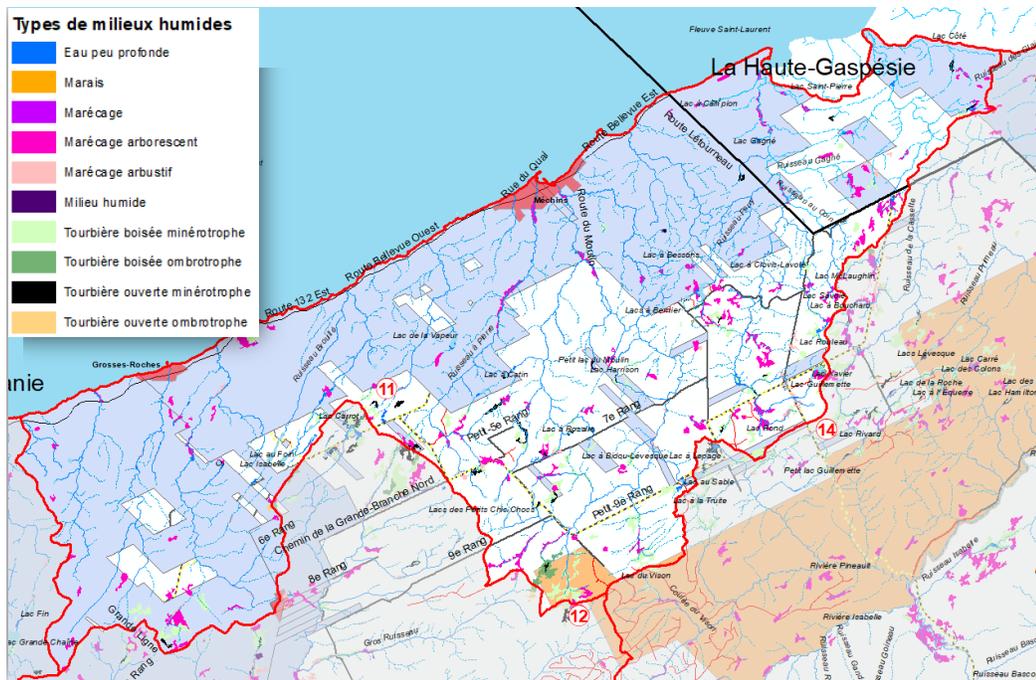


Figure 125 : Milieux humides de l'UGA # 11 : Grands Méchins (MELCC, 2019)

#### 4.6.11.6 Milieu humain

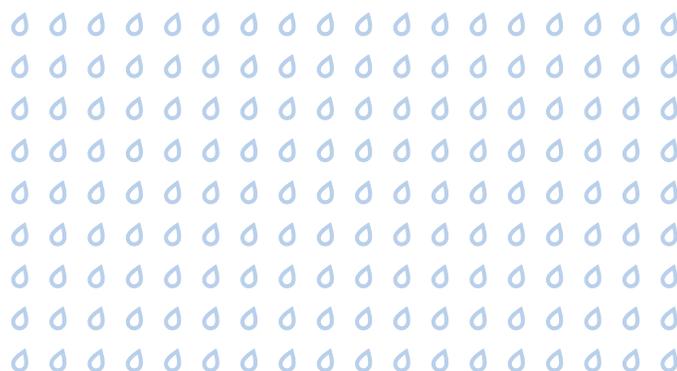
Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a effectué le recensement des éléments modifiés par l'humain à l'intérieur de l'UGA. Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Présence des PU de :
  - Grosses-Roches (population 380)
  - Les Méchins (population 952)
  - Secteur Capucins, ville de Cap-Chat (population 2 341)
- › Systèmes de distribution d'eau potable :
  - Grosses-Roches :
    - Nombre de personnes desservies : 250
    - Type d'approvisionnement : surface (ruisseau des Grosses Roches)
  - Les Méchins :
    - Nombre de personnes desservies : 1 426
    - Type d'approvisionnement : surface (rivière des Grands Méchins)
- › Aires de protection des sources d'eau potable des municipalités de :
  - Grosses-Roches
  - Les Méchins
- › Réseaux d'aqueduc et d'égout des municipalités :
  - Grosses-Roches
  - Les Méchins
- › Stations d'épuration :
  - Grosses-Roches : **Type de traitement** : Étangs aérés. **Population desservie** : 431. **Nombre d'ouvrages de surverse sur le réseau** : 2. **Nombre d'ouvrages de surverse non localisés** : 0. Milieu récepteur : Ruisseau des Grosses Roches.
  - Les Méchins : **Type de traitement** : Dégrilleur. **Population desservie** : 1 228. **Nombre d'ouvrages de surverse sur le réseau** : 3. **Nombre d'ouvrages de surverse non localisés** : 2. Milieu récepteur : fleuve Saint-Laurent.
- › 1 entreprise agricole (producteur bovin)
- › Sentiers VHR :
  - Sentier de motoneige (longueur 72,67 km)
  - Sentier de Quad (longueur 76,60 km)
- › Ligne de transport d'énergie (longueur 68,14 km)
- › Les Îlets - Site de plongée
- › Territoires fauniques structurés :
  - Pourvoirie de la Gaspésie (pêche journalière, chasse, camping rustique et sentier pédestre)
  - Une partie de la ZEC Cap-Chat
- › Café du Havre, Grosses-Roches
- › Accès bord de mer :
  - Café du Havre de Grosses-Roches
  - Parc Vue sur la Mer des Méchins
- › Parcours maritime et historique des Méchins
- › Sentiers pédestres :
  - Sentier de Sophie (quatre saisons) pour la randonnée pédestre et le ski de fond (longueur 11,5 km)
- › Lieux d'élimination des déchets désaffectés :
  - Grosses-Roches : 3
  - Les Méchins : 2
- › 1 lieu de dépôt de sel extérieur à Grosses-Roches
- › 1 lieu de dépôt de sel intérieur à Les Méchins
- › Barrages de faible contenance :
  - Prise d'eau : 1
  - Autre ou inconnu : 2
- › 6 carrières
- › Quai de Méchins (Pêche)
- › Groupe Océan (Chantier maritime Verreault)
- › Halte routière parc Vue sur la Mer (Les Méchins)
- › 2 accès à la Route bleue du sud de l'estuaire (activités nautiques)
- › Camping aménagé : Camping aux pignons verts (Les Méchins)
- › 2 rampes de mise à l'eau sur le fleuve Saint-Laurent
- › 2 stations d'échantillonnage pour le suivi de l'indice de qualité bactériologique et physicochimique (IQBP) sur la rivière des Grands Méchins avec un IQBP médian jugé Bon

#### 4.6.11.7 Milieu naturel

Afin d'avoir une connaissance plus poussée du territoire et d'obtenir un diagnostic fiable, la MRC a établi la liste des principales caractéristiques naturelles de l'UGA ainsi que des éléments de risque (espèces menacées ou vulnérables, événements climatiques extrêmes, etc.). Dans cette énumération, l'ordre n'est pas important.

- › Point chaud de biodiversité (secteur de l'embouchure du ruisseau des Grosses-Roches)
- › Aire de nidification (oiseaux marins)
- › Deux secteurs coquillers (fleuve Saint-Laurent)
- › Trois aires d'alevinage (fleuve Saint-Laurent)
- › Principaux cours d'eau et lacs :
  - Ruisseau Jaco-Hughes
  - Ruisseau des Grosses Roches
  - Ruisseau à la Loutre
  - Ruisseau à Sem
  - Ruisseau de la Vapeur
  - Ruisseau à Pierre
  - Rivière des Grands Méchins
  - Rivière des Lefrançois
  - Rivière des Grands Capucins
  - Ruisseau des Petits Capucins
  - Lac au Foin
  - Lac Isabelle
  - Lac Xavier
  - Lac Guillemette
- › Secteurs à risque de décrochement et de glissement de terrain :
  - Ruisseau Jaco-Hughes
  - Ruisseau des Grosses Roches
  - Ruisseau à Pierre
  - Rivière des Grands Méchins
- › Érosion côtière (quelques petites concentrations de bâtiments menacés d'ici 2099)
- › Secteur à risque élevé d'érosion des berges du fleuve Saint-Laurent
- › Secteur à risque de ravinement
- › Secteurs à risque d'inondation en eau libre 0-100 ans :
  - Rivière à Pierre
  - Fleuve Saint-Laurent (les terrains à risque de submersion ne sont pas inclus dans les zones inondables)
- › Secteur à risque d'inondation par embâcle de glace avec mouvement 0-20 ans :
  - Rivière des Grands Méchins
- › Secteur à risque d'inondation en eau libre et par embâcle de glace sans mouvement 0-100 ans :
  - Rivière des Grands Méchins
- › Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
- › Réserve de territoire aux fins d'aire protégée marine du secteur de Matane-Les Méchins
- › Marmites géantes El-Tim à Grosses-Roches
- › Protection de l'encadrement visuel :
  - Lac au Foin
  - Lac Isabelle
  - Lac Guillemette
  - Lac Xavier
- › 3 projets de refuges biologiques dans la municipalité de Les Méchins



#### 4.6.11.8 Identification des milieux humides d'intérêt pour la conservation

Parmi les milieux humides recensés sur le territoire, les complexes de milieux humides prioritaires ont été ciblés à partir de l'analyse multicritères décrite à la section 4.4.1. Les cinq niveaux de priorisation obtenus ont été classés en trois catégories, soit « absence d'intention » (niveaux 1 et 2), « utilisation durable » (niveau 3) et « protection » (niveaux 4 et 5).

Par la suite, sur le tiers du territoire où les données de CIC sont disponibles (voir zone couverte à la figure 33), nous avons appliqué un filtre fin tenant compte de la représentativité et de la rareté de certains milieux (ex. marais). Les données de la cartographie détaillée ont aussi permis de raffiner les contours des milieux humides d'intérêt. Les milieux ayant perdu une partie importante ou la totalité de leur superficie ont été retirés des territoires d'intérêt. La présence des sites importants pour la collectivité ou l'environnement a aussi permis de peaufiner la sélection (présence de sentiers, lacs de villégiature importants, présence de plantes rares, zones inondables, éléments naturels importants, etc.). La justification de chaque filtre fin, s'il y a lieu, se retrouve dans la couche d'information numérique des milieux humides d'intérêt.

**Tableau 92 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #11: Grands Méchins**

Niveau de priorisation (analyse multicritères BSL)	Moyen de conservation retenu	Superficie (ha)
1	<b>Absence d'intention</b>	129,54
2		
3	<b>Utilisation durable</b>	278,32
4	<b>Protection</b>	57,15
5		
<b>Total des MH d'intérêt</b>		<b>335,47 (72%*)</b>

\*Le pourcentage est calculé sur la base du total des MH détaillés lorsque disponibles (CIC, 2022) et potentiels pour le reste (MELCC, 2019)

Une superficie de 335 ha de milieux humides a été reconnue d'intérêt pour la conservation, dont le plus grand complexe est une tourbière boisée de 93 ha à l'est de Grosses-Roches, identifiée en « utilisation durable ».

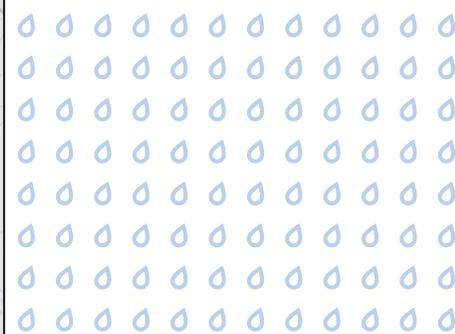
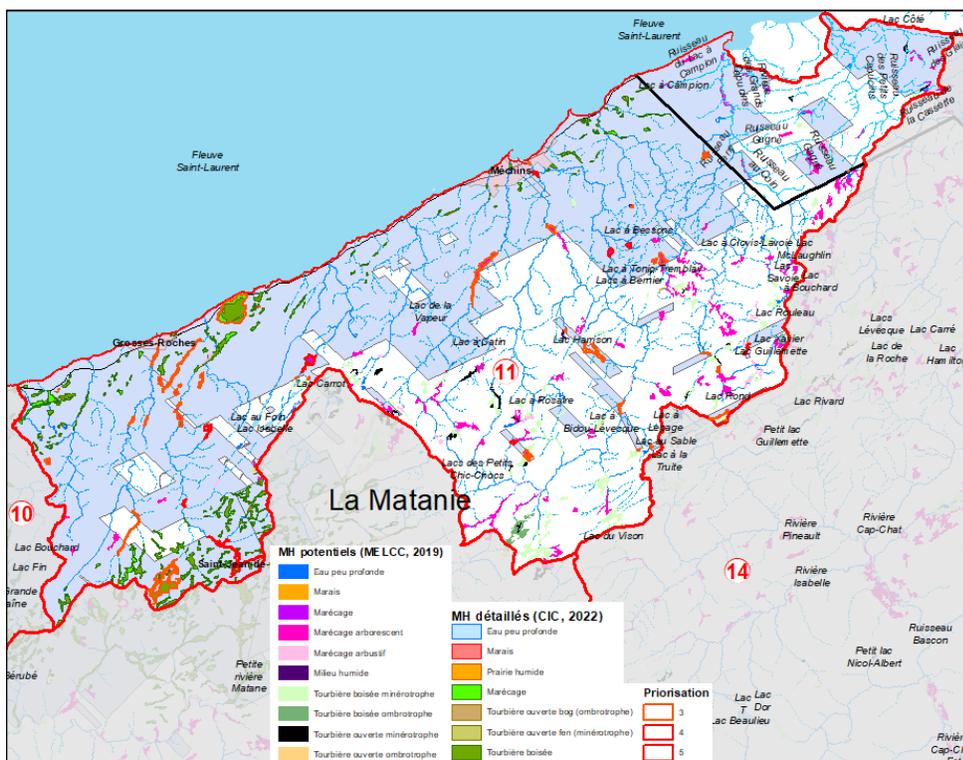


Figure 126 : Milieux humides d'intérêt pour la conservation – UGA #11: Grands Méchins

## 4.6.11.9 Analyse FFOM

**Tableau 93 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces des milieux humides et hydriques de l'UGA #11 : Rivière des Grands Méchins**

	Forces	Opportunités
Positif	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 3 refuges biologiques</li> <li>› Présence de TPI et de terres publiques</li> <li>› Peu de pression autour des lacs</li> <li>› Services d'aqueduc et d'égouts (Grosses-Roches et Les Méchins)</li> <li>› Exposition modérée aux risques côtiers, notamment des infrastructures routières</li> <li>› Espace sans contrainte plus important pour les écosystèmes côtiers</li> <li>› Exploitation faunique structurée (pouvoirie et ZEC)</li> <li>› Acériculture sur TPI</li> <li>› IQBP « bon » (rivière des Grands Méchins)</li> <li>› Beaucoup de milieux boisés – utilisation extensive du territoire</li> <li>› Peu de pression de développement résidentiel et commercial</li> <li>› Vulnérabilité des eaux souterraines moyenne à significative</li> <li>› Absence de données sur l'état des installations septiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Présence d'une réserve de territoire aux fins d'aire protégée marine</li> <li>› Mise en valeur des emprises de transport d'énergie pour la restauration ou la création de milieux humides</li> <li>› Sensibilisation auprès des propriétaires riverains</li> <li>› Ajout d'un traitement des eaux usées pour le réseau d'égout de la municipalité des Méchins</li> <li>› Adoption d'un règlement régional sur l'aménagement forestier</li> <li>› Ajout d'un écocentre satellite prévu au plan de gestion des matières résiduelles de la MRC (lutte aux dépôts sauvages)</li> <li>› Expertise et possibilité de collaborations scientifiques avec l'UQAR (risques côtiers et fluviaux, eaux souterraines)</li> </ul>
	Faiblesses	Menaces
Négatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Peu de milieux humides, surtout en terres privées</li> <li>› Dépôt de sel extérieur à Grosses-Roches</li> <li>› Beaucoup de sentiers de VHR</li> <li>› 6 carrières</li> <li>› Approvisionnement en eau en surface (Grosses-Roches et Les Méchins)</li> <li>› Peu de lacs</li> <li>› Occupations sans droits dans les anciens villages de Saint-Paulin-Dalibaire et Saint-Thomas-de-Cherbourg</li> <li>› Communautés dévitalisées – plus faible capacité d'adaptation</li> <li>› Antécédents de dépôts sauvages en amont de la prise d'eau municipale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Dans un contexte de changements climatiques (perte de couvert de glace et élévation du niveau marin), aggravation de l'érosion côtière en raison de la présence ponctuelle de bâtiments et d'infrastructures à risque</li> <li>› Dans un contexte de changements climatiques, fréquence accrue des redoux et des fortes pluies (aggravation des risques de mouvement de sol en milieux habités)</li> <li>› Peu de connaissances sur les risques aux cours d'eau à débit torrentiel (cônes alluvionnaires)</li> <li>› Développement éolien (connectivité écologique)</li> <li>› Risques de contamination liés aux activités du chantier maritime (Les Méchins)</li> </ul>

#### 4.6.11.10 Enjeux de conservation

L'UGA Rivière des Grands Méchins se distingue par l'absence de plaine côtière et par le caractère escarpé de ses côtes. Localisée dans certaines anses, l'érosion menace un nombre limité de bâtiments et d'infrastructures. Les rives du Saint-Laurent sont également peu artificialisées. Dans un contexte de changements climatiques, il convient de conserver le caractère naturel des milieux côtiers et d'en protéger les écosystèmes. La végétalisation des terrains municipaux riverains et leur utilisation récréotouristique durable (accès au fleuve) peuvent également y contribuer en plus de remplir un rôle de sensibilisation du public.

Dans un secteur de tenure mixte de l'ancienne municipalité de Saint-Paulin-Dalibaire (Les Méchins), l'UGA a la particularité de concentrer des activités de villégiature réalisées sans droits ou en infraction avec la réglementation municipale ou environnementale. À proximité de petits plans d'eau, ces activités peuvent

poser un risque pour les milieux hydriques en raison d'empiètement en rives ou de rejets d'eau usée. La vérification des installations des constructions légalement érigées et la sensibilisation des villégiateurs constituent des façons d'atténuer les risques de dégradation de la qualité de l'eau.

Alimentés en eau de surface, les réseaux d'aqueduc de Grosses-Roches et des Méchins sont vulnérables à la dégradation de la qualité de l'eau et à la sédimentation. La protection des milieux humides de leur aire d'alimentation, la correction des ponceaux susceptibles de générer l'apport de sédiments dans l'eau et des interventions forestières qui minimisent les perturbations du sol peuvent prévenir des investissements publics pour traiter l'eau ou retirer des sédiments. La sensibilisation du public aux risques des dépôts sauvages complète les grandes actions envisageables pour protéger l'alimentation en eau potable.



## 4.6.11.11 Orientations et objectifs de conservation des MHH

Tableau 94 : Enjeux et objectifs de conservation de l'UGA #11 : Rivière des Grands Méchins

Enjeu 1	Augmentation de l'érosion côtière dans un contexte de changements climatiques
Orientation	S'adapter aux risques côtiers
Secteurs visés	Terrains riverains du fleuve Saint-Laurent – priorité aux PU et au secteur des Îlets (Les Méchins)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Contrer l'artificialisation des rives, notamment en bordure des infrastructures municipales</li> <li>› Favoriser l'accès au fleuve</li> <li>› Protéger le paysage maritime et les écosystèmes côtiers d'intérêt</li> <li>› Réduire l'exposition des personnes, des biens et des écosystèmes aux aléas côtiers</li> <li>› Sensibiliser les propriétaires riverains et le public (interprétation)</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>› État des rives (proportion de rives dégradées ou artificialisées)</li> <li>› Nombre de résidences exposées aux risques côtiers</li> <li>› Longueur de rives protégées par des techniques végétales ou par de la recharge de plage</li> <li>› Nombre de personnes sensibilisées</li> </ul>
Enjeu 2	Protection des aires d'alimentation des sources municipales d'eau potable
Orientation	Assurer une eau de surface de très bonne qualité
Secteurs visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Aire d'alimentation du ruisseau des Grosses Roches</li> <li>› Aire d'alimentation de la rivière des Grands Méchins</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Implanter des panneaux de sensibilisation le long des chemins d'accès aux aires de protection des sources d'eau potable</li> <li>› Favoriser des interventions forestières de faible impact pour le sol</li> <li>› Corriger les ponceaux forestiers pouvant générer de la sédimentation</li> <li>› Protéger les milieux humides dans les aires de protection éloignées des sources d'eau potable</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Superficie de milieux humides protégés</li> <li>› Nombre de ponceaux à risque pour le milieu hydrique</li> </ul>
Enjeu 3	Qualité de l'eau des petits lacs de villégiature
Orientation	Maintenir la santé des petits lacs de villégiature
Secteurs visés	Lacs de Saint-Paulin-Dalibaire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Documenter l'état des installations septiques et remplacer celles à risque de contaminer les eaux de surface et souterraines</li> <li>› Sensibiliser les villégiateurs saisonniers à la protection des MHH (ex. bandes riveraines, gestion des déchets, rejets d'eaux usées)</li> </ul>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Nombre de personnes rejointes par la sensibilisation</li> <li>› Nombre de fosses septiques inventoriées et susceptibles de polluer</li> </ul>